

Le français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930

Fayçal El Ghoul



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/104>

DOI : [10.4000/cdlm.104](https://doi.org/10.4000/cdlm.104)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2003

Pagination : 349-365

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Fayçal El Ghoul, « Le français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/104> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.104>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Le français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930

Fayçal El Ghoul

- 1 Cette contribution, modeste, se situe dans le sillage de ce qui a déjà été étudié par de nombreux chercheurs. Je pense entre autres à feu Béchir Tlili qui a déblayé le terrain par ses multiples travaux sur les formations sociales et politiques majoritaires et minoritaires de la Tunisie coloniale.
- 2 Certes, de nombreux travaux portant sur l'évolution de la Tunisie coloniale s'intéressèrent à la lutte entre colonisateurs et colonisés, entre Européens et autochtones. L'accent a souvent été mis sur les revendications politiques, sociales, syndicales, économiques, culturelles, etc. Mais, de nombreux aspects de la réalité coloniale ont échappé à l'étude ou ont été quelque peu négligés.
- 3 Il faut peut-être rappeler assez brièvement cette réalité. La Tunisie de l'époque était grossièrement constituée de deux blocs (l'Européen et l'autochtone) qui entretenaient des relations fondées sur la méfiance, l'inégalité sociale, politique, économique, et culturelle, la haine, le mépris, etc.
- 4 Le bloc ou camp européen regroupait :
 - Les colons et les fonctionnaires français. Ils étaient divisés en fonction de leur appartenance politique ou syndicale, ou encore en fonction de la région d'où ils venaient.
 - Les minorités européennes et leurs groupements politiques, sociaux et culturels. Bien sûr, l'élément italien était de loin le plus important, mais il y avait aussi les Maltais, les Grecs, les Espagnols, les Russes, les Suisses, etc.
- 5 Le bloc autochtone quant à lui présentait des particularités propres avec ses citoyens, ses ruraux, ses bédouins et ses minorités religieuses (les Juifs) et étrangères mais musulmanes comme les Algériens et les Tripolitains.
- 6 Chaque bloc avait développé des formations et des groupements propres touchant à toutes les activités : politiques, syndicales, culturelles, sportives, d'assistance, etc. Chaque groupement et chaque communauté cherchait à se positionner et à se définir et

définissait ses revendications et ses décisions par rapport aux autres et par rapport à celles des autres. Tout se faisait dans une ambiance de rivalité et d'affrontement même.

- 7 Il faut dire que la période qui nous intéresse, celles des années 1920-1930, était une période cruciale dans l'histoire de la Tunisie contemporaine. Elle était marquée par le renforcement du fait colonial et la destruction complète de l'économie traditionnelle (crise de l'artisanat, confiscation des terres, crise économique mondiale, etc.), accompagnée par la perturbation du système social (éclatement et décomposition de la société autochtone avec la ruine des paysans et l'accélération du mouvement de l'exode rural, etc...).
- 8 Tout cela allait susciter la conscientisation politique des uns et des autres : Tunisiens (musulmans et juifs), naturalisés français, Italiens, Maltais, Grecs, Russes, Français de souche et Français d'« acquisition », etc. Tous créèrent ou s'engagèrent dans divers mouvements politiques ou associations (certaines se disaient apolitiques) : Destour, groupements sionistes, partis de gauche, syndicats, ligues de droite, etc.
- 9 Les événements économiques (crise économique mondiale) et politiques (poussée des nationalismes en Europe, arrivée au pouvoir du Front populaire en France) allaient peser sur les rapports entre les diverses communautés et composantes de la Tunisie de l'époque. Le ton montait, la nervosité des uns et des autres était permanente et les bagarres politiques fréquentes. Le moindre prétexte, le moindre incident ravivaient les tensions entre les différentes communautés. Chacune cherchait à adopter une tactique de riposte contre la politique coloniale, ou contre le « *péril indigène, italien ou juif.* »
- 10 Chaque groupement se définissait et avançait des revendications en rapport avec les politiques des différents groupes sociaux de Tunisie (Italiens, colons français, socialistes, ligues, etc.) Chaque communauté mobilisait ses forces et ses troupes et affirmait ses exigences, ses revendications, ses motivations politiques, économiques, sociales et culturelles. On cherchait à renforcer les liens au sein du groupe, à le cimenter en adoptant des attitudes stratégiques pour faire face à l'autre qui est différent et qui était perçu comme « *opresseur* », « *dominateur* », « *menaçant* », « *hostile* », « *suspect* », « *dangereux* », « *mauvais* », « *paresseux* », « *voleur* », etc.
- 11 A dire bref, chaque groupement, chaque association, chaque journal, cherchait à organiser ses membres et ses lecteurs. On voulait les maintenir en « *état d'alerte* » pour mener tous les combats qui pouvaient se présenter et surtout préserver des positions et des privilèges menacés par l'adversaire et l'ennemi. On insistait sur la nécessité de rester unis face à l'adversité de l'autre. On prêchait le courage et l'action politique, seuls capables, à leurs yeux, de maintenir la cohésion et l'unité du groupe.
- 12 Dans le cadre de ce colloque portant sur « *L'Autre et l'image de soi dans les sociétés méditerranéennes XVI-XXème siècles* », organisé par le CMMC, je me propose de présenter et d'étudier, à travers l'image de Soi et celle de l'Autre, construite par les Français de Tunisie, les rapports, difficiles et tendus, au sein de cette Tunisie bariolée et bigarrée. En effet, la Tunisie de l'époque était formée, nous l'avons dit, de communautés plus ou moins séparées. Chacune avait, à Tunis, son quartier, ses rues, ses églises et lieux de culte, ses hôpitaux, ses écoles, ses cimetières, ses espaces de loisirs, ses institutions propres. Mais chacune tenait à son identité, une identité qui se faisait et se construisait dans la différenciation d'avec l'autre qui est le voisin, le collègue de travail, l'adversaire politique, le colonisé, le colonisateur, celui qui a renié les siens en se naturalisant français, etc.

- 13 Tous ces groupements, toutes ces communautés intervenaient dans la sphère publique. Ils disposaient de moyens d'expression et de propagande très variés : journaux, revues, tracts, placards, rencontres, fêtes, conférences, projection de films documentaire, etc.
- 14 C'est surtout à travers la presse de l'époque, une presse qui s'était considérablement développée et qui se caractérisait par sa diversification, que nous allons essayer de partir à la rencontre de ces groupements et communautés qui se côtoyaient, qui essayaient de cohabiter, mais qui s'affrontaient aussi.
- 15 C'est que la société coloniale suscitait une tension permanente entre ses différentes composantes. La majorité, c'est-à-dire les Tunisiens (musulmans et juifs), vivaient une situation discriminatoire. Une discrimination qui s'inscrivait dans le vécu quotidien. Dans cette réalité sociale, chaque communauté, chaque groupe essayait de se définir, de définir son identité et son image propres en fonction de représentations renfermant l'affirmation de l'existence de ce groupe ou de cette communauté en tant qu'entité qui a ses propres caractéristiques et aussi et surtout ses propres intérêts.
- 16 Présenter et étudier l'image de soi et celle des autres dans la Tunisie des années 1920-1930 exigerait plus de vingt minutes, temps imparti dans de pareilles rencontres. C'est pour cette raison que j'ai centré ma contribution sur l'image que se faisaient les Français de Tunisie d'eux-mêmes et des autres communautés vivant dans la Régence.
- I - Le Français de Tunisie et l'image de soi : une image positive
- 17 Les Français de Tunisie, comme dans toutes les communautés coloniales, puisaient leur raison d'être dans la mère patrie. Elle était considérée comme la garante de leur statut, de la pérennité de leurs situations et privilèges. Cet attachement à la métropole se doublait d'un « régionalisme » qui jouait un rôle non négligeable en milieu colonial. En effet, la plupart des régions de France étaient représentées en Tunisie. Parmi les plus importantes et les plus actives on peut citer : la Corse, l'Armorique, l'Algérienne, la Dauphinoise, etc. Ces associations régionales avaient le même objectif : garder et entretenir des liens étroits avec le « Pays » d'origine.
- 18 Le Français de Tunisie et plus particulièrement celui qui appartenait à la sensibilité politique et idéologique de la Prépondérance ou aux groupements d'extrême droite, suscitait les passions à travers sa presse. Il y justifiait la colonisation, sa supériorité sur les autres habitants du pays, en développant un argumentaire où l'on retrouve pêle-mêle les principes de l'inégalité naturelle entre les populations, la supériorité de la « *race occidentale* », la « *hiérarchie des peuples* », etc.
- 19 C'était à l'occasion des crises que se révélaient, sans ambiguïté, le nationalisme, le racisme et l'antisémitisme des Français. L'Arabe, le Juif, l'Etranger, le Naturalisé, aucun n'échappait à l'intransigeance des partisans d'une colonisation renforcée afin d'étendre la prépondérance pour faire face aux périls indigène, juif et italien. C'était également par rapport aux dangers, aux périls qui guettaient l'élément français qu'apparaissait et se forgeait l'image que ce groupe se faisait de lui-même. Cette image se construisait, se définissait, nous l'avons dit, par rapport à l'Autre, c'est-à-dire le concurrent, l'adversaire, voire l'ennemi politique.
- 20 J'ai pu, à travers quelques journaux, dégager certains éléments de cette image. C'est une image positive bien sûr, mais que certains Français pouvaient ternir par leurs comportements et engagements envers d'autres communautés, que les « Nationaux », c'est-à-dire les Français de race, considéraient comme rivales ou dangereuses pour leur présence en Tunisie.

- 21 Dans cette presse de droite et d'extrême droite surtout, le Français de souche y était décrit comme un être supérieur « *ethniquement aux populations colonisées* », un homme d'action, un travailleur acharné et intelligent. Il était investi d'une mission civilisatrice. Cette supériorité lui avait permis de transformer un pays trouvé en ruine, « *ruines accumulées par 13 siècles d'insouciance, de paresse et de fanatisme et de cette œuvre nous ne devons nous laisser détourner...* ».¹ Donc, la prise en charge des terres tunisiennes apparaissait aux yeux des Français comme une nécessité. Elle permettait de les arracher à la sous-exploitation où elles étaient laissées par la « *paresse* », et « *l'inertie* » des autochtones.
- 22 Toutes les charges et tous les emplois dans l'administration de la colonie devaient revenir aux Français. Le renforcement de la prépondérance française était une exigence répétée. Cette prépondérance pouvait se maintenir et réussir grâce à son extension à tous les secteurs du pays : économie et administration.
- 23 Ce que l'on craignait et rejetait, côté français et plus particulièrement la presse de droite et d'extrême droite, c'était que :
- « divers services administratifs d'Etat renferment encore des éléments étrangers ou nouvellement français... D'ici quelques années, *déplorait « La Voix Française »*, les Français seront tout à fait évincés des entreprises commerciales, industrielles, agricoles,... »²
- 24 Ce cri d'alarme, paru dans un journal de droite, a été lancé à un moment où le nationalisme tunisien revendiquait la participation politique, la réforme des institutions, l'accès des Tunisiens à l'administration, etc. Croupissant dans l'ignorance et « *la vermine* », avant 1881, les Indigènes devaient être reconnaissant à la France et aux Français pour l'œuvre réalisée en Tunisie, et s'écriait Georges Deymes dans ' *L'Action Coloniale* » du 1^{er} novembre 1924 :
- « C'est à genoux, dans la position de l'humilité la plus complète que vous devriez nous remercier sincèrement et loyalement de tout ce que nous avons fait pour vous... Combattez pour arriver à mieux, ne vous révoltez pas contre vos bienfaiteurs. »
- 25 Quatre années plus, le même journal, en date du 4 février 1928, rejetant les revendications des Tunisiens lançait un avertissement solennel : « *les indigènes seront nos élèves et nous leurs maîtres* ».
- 26 Cette inquiétude grandissait donc à chaque fois que les Français se sentaient menacés dans leurs intérêts et privilèges, et que le nombre de leurs rivaux et ennemis s'élevait. Parmi leurs ennemis, il y avait : l'Indigène, le Juif, l'Italien, l'Etranger et aussi et surtout le « *néo-français* », c'est-à-dire le naturalisé de fraîche date. Le Français voyait en eux tous une menace pour sa communauté.
- 27 C'est dans ce contexte qu'avait été développée l'idée qu'il fallait prévenir et surtout faire face aux périls « *indigène, juif et italien* ». Tous les moyens devaient être mis en œuvre par les autorités coloniales et métropolitaines en vue de maintenir « *la suprématie triomphante* » de la France et des Français. Cet objectif pouvait être atteint par « *une politique prévoyante faite de défiance à l'égard des colonies étrangères établies ici.* »³
- II - Le Français et l'image de l'Indigène : une image négative
- 28 Dans la presse de droite et d'extrême droite, l'Indigène était considéré comme un être inférieur. Il était perçu et présenté comme quelqu'un manquant d'intelligence, ayant un esprit faible, un primitif, un maladroit, un incapable, un pervers, un voleur, etc.

- 29 Cet individu dont la paresse remonte à la nuit des temps explique son inaptitude à la science, à la technique et au progrès :
- 30 « Bien peu d'entre eux ont abordé la science ; il semble, ajoute l'auteur d'un article du « *Réveil National* », que les cerveaux musulmans ne sont pas encore adaptés aux études scientifiques. À ce point de vue, les cerveaux français sont indiscutablement supérieurs. »⁴
- 31 On affirme haut et fort dans « *L'Action Coloniale* » du 4 février 1928 que :
« L'Arabe est bien connu pour sa maladresse à exercer un métier, son intelligence inférieure à celle de l'Européen, sa paresse naturelle, ses tares ancestrales. »
- 32 Bien plus, les Indigènes étaient incapables de se gouverner, la preuve en est qu'avant l'arrivée des Français en Tunisie, ils étaient :
« livrés à eux-mêmes, ils stagnent dans la plus déplorable situation, il leur faut la tutelle, le contact d'un autre élément pour qu'ils puissent faire un pas en avant. »⁵
- 33 On le voit bien, lorsque cette presse évoquait les Arabes, les Indigènes elle ne cherchait pas à les saisir en tant qu'individus. L'Arabe, l'Indigène était noyé dans un collectif anonyme. Ce collectif anonyme englobait non seulement le chômeur, le pauvre, le mendiant, le vagabond, le bédouin ou le campagnard fraîchement arrivé à Tunis, mais aussi l'élite c'est-à-dire les lettrés y compris les diplômés des écoles et universités françaises.
- 34 Cette image de l'Indigène ignorant et surtout incapable de s'auto-déterminer est reprise plus de dix-sept ans plus tard par *L'Action Coloniale* qui écrit ce qui suit :
« Reste la grande masse des indigènes, ignorante, paresseuse, mais pas méchante cependant, que nous avons laissée croupir dans ses vices, ses tares physiques et morales et qu'il faut diriger. Là un bon gendarme suffirait ! e plus grand service à rendre à ces primitifs serait de leur inculquer par force, l'amour du travail qui les fait vivre sans voler. »⁶
- 35 Cette presse s'évertuait à rappeler au Français de Tunisie qu'il ne devait pas être faible dans ses rapports avec l'Arabe. La fermeté, rien que la fermeté, car une autre politique risquait : « de porter atteinte à notre prestige. Nous oublions trop, écrit A. Morin dans son journal, que l'Indigène a un culte pour la force, qu'il vénère et craint sans haine le fort. »⁷
- 36 De pareilles perceptions et visions négatives de l'Arabe abondent dans toute la presse française et plus particulièrement dans celle de droite et d'extrême droite. Ceci est justifié par l'inégalité naturelle entre les populations, par le principe de « la hiérarchie des peuples », tout comme celle qui « régit les sociétés humaines. » En effet, les Nationalistes français de Tunisie considéraient que :
« l'inégalité est une loi de la nature, la condition essentielle et sage de la vie des sociétés et du travail... Toutes les théories qui n'admettent pas ce point de vue n'engendrent que le désordre et l'indiscipline. »⁸
- 37 À dire bref, tout était bon pour justifier la situation privilégiée du colon et celle de misère et d'ignorance de l'Indigène. On cherchait à le dévaloriser en tant qu'homme. C'était un animal dangereux qu'il fallait surveiller. On ne pouvait lui faire confiance car :
« L'Arabe n'a pas atteint ce degré de stabilité passionnelle et mentale qui est le propre des peuples européens dont la pureté ethnique existe de fait. Prétendre que du jour au lendemain des individus ou des collectivités peuvent se transformer moralement et intellectuellement , c'est afficher une ignorance profonde des lois qui régissent l'âme et le cœur humain. »⁹

- 38 Tout ce qui le touchait de près ou de loin, c'est-à-dire sa culture, sa civilisation, sa religion, sa langue, ses manières de boire et de manger, ses loisirs, etc. était raillé, diminué et présenté comme profondément différent de la norme et de la civilisation de l'Occident.
- 39 Il découle de tout ce qui vient d'être dit et selon les principes de l'inégalité et de la hiérarchie des peuples, le devoir et la nécessité de s'opposer à tout libéralisme et à toute tentative d'émancipation politique, sociale, économique et intellectuelle du colonisé. Mais le Français de Tunisie avait aussi à faire face à un autre péril, certes moins dangereux que « *le péril indigène* », il s'agissait du « *péril juif*. »

III - Le Français de Tunisie et le racisme anti-juif

- 40 L'image du Juif dans la presse de droite et d'extrême droite des années 1920-1930 était une image négative, très négative même. Les Israélites étaient très mal perçus car différents des Français de souche « *par leurs traditions et leurs aspirations profondes* »¹⁰, et donc étrangers à la France.
- 41 Le racisme anti-juif était largement répandu dans tous les milieux français de Tunisie. Il était plus virulent et agressif même chez les nationalistes et l'extrême droite. Elie Cohen Hadria confirme, dans ses Mémoires, l'existence de ce sentiment antisémite et de la judéophobie en milieu français :

« Nombreux étaient les Français de Tunisie qui étaient antisémites. Les uns ouvertement, insolemment... D'autres, de manière plus insidieuse et surtout plus inconsciente, qui se révélait parfois par leur comportement quand ils s'adressaient à des Juifs. Un ton quelque peu condescendant et protecteur... et quelquefois plus humiliant et plus vexant. »¹¹

- 42 Il est vrai que les Français d'extrême droite ne cherchaient pas à cacher leur haine du Juif. La rédaction de *La Voix Française*, du 21 novembre 1920, lance un appel aux Français pour faire bloc face au « *péril juif* » et reconnaît sans rougir le racisme anti-juif en ces termes :

« Nous sommes, parce que Français nationalistes, antisémites. Nous ne pratiquons pas un antisémitisme farouche, consistant à organiser des pogroms, mais nous organiserons l'éducation anti-juive des Français en signalant à leur attention les desseins infernaux d'Israël.

« Nous ne tolérons pas de ce fait que les Juifs s'occupent de notre politique, ou qu'ils en soient les inspirateurs occultes. Nous ne pratiquerons à leur égard les lois de l'hospitalité qu'après une sévère sélection, et tant qu'ils le mériteront, mais avec défense expresse d'en abuser, comme malheureusement le cas s'est trop souvent présenté. »

- 43 Dans la presse nationaliste, le Juif « *cet éternel profiteur* », cet être « *cupide* », « *ce produit inférieur des races humaines* », était présenté comme un « *spéculateur né* », l'usurpateur des « *places dues aux Français* » dans l'administration. Ce peuple « *crapuleux* », était monté à l'assaut de la Régence, pays « *particulièrement infesté du virus juif* ». On se plaignait, en effet, de ce que :

« toutes les branches du commerce et de l'industrie sont judaïsées, toute la presse est à la solde d'Israël. Ils ont l'or, et ils font l'opinion. La conclusion de tout cela est très simple : nous sommes les esclaves des Juifs. »¹²

- 44 Les autorités coloniales étaient prises à partie par la presse nationaliste. Elle leur reprochait leur libéralisme envers les Juifs, d'ignorer et surtout de feindre « *le péril juif* » qui menaçait les intérêts vitaux des Français de souche. Déjà, le 31 octobre 1920, André Nicolai s'élevait, dans un article intitulé « *L'action juive en Tunisie* », publié par *La Voix*

Française, contre la transformation de la Tunisie en une colonie juive en écrivant ce qui suit :

« Quarante ans ont suffi pour voir dominer dans un pays ceux qui par tradition y étaient esclaves. Aujourd'hui, toute la tourbe fangeuse des cohortes mélanosémites, quitte ses quartiers ancestraux, et comme une masse mouvante aux effets vampiriques, envahit la ville européenne. »

- 45 Le Gouvernement est vertement critiqué car il « ne cherche d'aucune façon à enrayer les effets de la marée juive. » Treize ans plus tard, c'est au tour de *L'Echo de France* du 30 mars 1933 de reprocher à la plus haute autorité française de Tunisie, c'est-à-dire le Résident Général, de s'ingénier « à combler tous les vœux des Israélites et se conformer à leurs moindres désirs. »
- 46 Ayant « une identité douteuse » (voir *Le Réveil National* du 21 février 1937), « une abjecte mentalité », de « louches instincts » et portant en eux « la trahison », les Juifs étaient accusés d'éprouver « de la haine pour nous Français du pays réel. » Les « Nationaux », c'est-à-dire les vrais et bons Français, les Patriotes de la Régence, devaient se mobiliser, et surtout se regrouper pour contrer les projets « diaboliques » des Juifs, ces « cavaliers invisibles du cheval de Troie. »¹³. Denys Aréna, accusait dans un article intitulé « La France aux Français » publié par *La Voix Française*, en date du 4 mars 1920, « la juiverie sournoise » de contrecarrer les bons Français dans leur « noble voie de régénérescence nationale. » À la fin de son article, il lance un slogan qui sera toujours repris : « La France aux Français, La Tunisie à la France ».
- 47 La question juive en Tunisie était débattue lors des rencontres et des conférences organisées par les groupements de droite et d'extrême droite. Les intervenants arrivaient difficilement à cacher leur méfiance à l'égard du Juif et surtout leur antisémitisme. Ainsi, au cours d'une réunion de la section du Parti Social Français de Sfax, tenue au cours de la première quinzaine de mai 1939, l'orateur déclara que son parti « se dresse contre les Juifs lorsque ceux-ci se proclament les premiers citoyens de la nation. »¹⁴
- 48 Toute la presse de droite et surtout d'extrême droite qui allait envahir les kiosques dans les années 1930, (parution de *L'Echo de France* en 1932, du *Réveil National* en novembre 1936, etc.), se faisait l'écho d'un antisémitisme de plus en plus virulent et agressif. Cette presse reprochait aux Juifs de Tunisie de rejoindre en masse les partis de gauche et de financer leurs journaux :
- « Il faut savoir, écrit *L'Echo de France* du 30 mars 1933, que les Juifs de Tunisie ont jusqu'ici rempli en masse les cadres locaux du parti socialiste SFIO, qui serait squelettique en ce pays s'il était réduit aux seuls militants français. L'internationalisme et le pacifisme ont leur appui constant et c'est grâce à leur réclame, à leurs subsides que *Tunis Socialiste* peut prêcher chaque jour l'antimilitarisme et la haine du nom français. »¹⁵
- 49 Ce n'étaient pas les Juifs restés tunisiens, mais surtout ceux ayant obtenu la nationalité française qui étaient visés par les attaques des nationalistes français. Ceci nous conduit à évoquer la question de la naturalisation et les prises de position des groupements français de droite pour contrer la politique menée par les autorités métropolitaines et coloniales dans ce domaine.

IV - Les Français de Tunisie et les autres minorités et communautés vivant dans la Régence : la question de la naturalisation

- 50 Il est inutile de revenir sur les raisons qui avaient poussé les autorités métropolitaines à mettre sur pied, en Tunisie, une politique de naturalisation. Préoccupées par le « *péril italien* » et « *le péril indigène* », elles édictèrent des lois facilitant l'octroi de la nationalité française à l'élite des communautés italienne, juive, maltaise, tunisienne, etc. Cette politique visait à accroître le nombre des Français en Tunisie menacés dans leur existence même par la très forte immigration italienne. En effet, les Italiens restèrent les plus nombreux, jusqu'au début des années 1930 (en 1931, il y avait 91200 Italiens et 91450 Français en Tunisie).
- 51 L'attitude des Français de Tunisie à l'égard de cette politique de naturalisation était claire. Ils étaient en effet très critiques envers les partisans de cette politique qu'ils jugeaient désastreuse pour l'avenir de la colonie française de souche. La question de la naturalisation alimentait de violentes polémiques et campagnes de presse. Le prépondérant, le Français de droite et d'extrême droite, considéraient cette politique comme une menace sérieuse pour « *l'âme de la nation* ». Ils craignaient par-dessus tout d'être noyé dans l'élément naturalisé.
- 52 Les Musulmans et les Juifs étaient les premières cibles des attaques menées par les ennemis de cette politique. On les considérait comme des Français de seconde zone. On les empêchait de jouir des mêmes avantages que les Français d'origine.
- 53 Cet égoïsme et ces préjugés étaient bien sûr dénoncés par les nouveaux naturalisés. Monchicourt le reconnaît. Il écrit que :
- « même le petit colon n'éprouve aucun plaisir à voir grossir nos files de néo-Français, qui par surcroît se recrutent parmi les petites gens. »¹⁶
- 54 Dans la livraison du *Colon Français* du 30 janvier 1937, on peut lire que :
- « Ce n'est pas à nous de juger si l'on était trop pressé à faire entrer dans la famille française des hommes qui étaient tout éloignés par un vieil atavisme, par des mœurs, des habitudes et des religions différentes, ni de dire qu'avant de se décider on aurait du songer à façonner leurs cœurs avant d'en faire des citoyens. »
- 55 Ce sentiment était partagé par l'Administration coloniale. Paul Laffitte, directeur du journal *Le Petit Matin*, étant lui-même juif naturalisé, confirme le fait en écrivant le 26 novembre 1926 ce qui suit :
- « L'Administration de haut en bas, est hostile à la naturalisation des musulmans et lorsque le candidat ne se laisse pas rebuter par les difficultés qu'il rencontre dans les bureaux du Protectorat, elle le traite par la suite en quantité négligeable. »
- 56 Cette opposition, on la retrouvait partout et dans presque toute la colonie d'origine française. À titre d'exemple, le « *parti des fonctionnaires* » opposa une vive résistance au classement automatique des naturalisés musulmans appelés les « *musulfrancs* ». Ils étaient stigmatisés dès qu'ils cherchaient à être traités comme des Français à part entière et à partager avec eux les mêmes privilèges.
- 57 Le journal *La Justice*, organe d'expression des Juifs assimilés et francisés, se lamentait à ce sujet :
- « L'Administration ne réserve les lots de colonisation qu'aux Français et aux naturalisés d'origine européenne, privant ainsi les Tunisiens naturalisés français d'un avantage sur lequel ils sont en droit de compter. »¹⁷
- 58 Cette demande suscita une réaction énergique de la part de *La Tunisie Française*. Dans son numéro du 1^{er}. Août 1927, elle afficha son mépris pour ces « *néo-français* » ou ces « *indigènes naturalisés* ». Ils n'étaient donc pas considérés comme de vrais Français.

- 59 Voilà ce qu'on y écrivait à ce propos :
- « Laisser concourir pour l'obtention des lots des indigènes naturalisés, dont certains, il faut bien l'avouer, savent à peine notre langue, serait provoquer l'élimination pure et simple des fils de colons, et on ne saurait y consentir... Nous voulons espérer que nos compatriotes d'origine tunisienne, n'ont jamais songé à être traités autrement que nos compatriotes d'origine algérienne, c'est-à-dire des compatriotes de seconde zone, des « Français amoindris. »
- 60 Cette attitude égoïste des colons français s'explique par la peur de voir leurs privilèges partagés ou concédés en partie à ces « *néo-Gaulois* ». Ils refusaient leur adoption dans la famille française. Donc, il y avait un refus, un mépris et une humiliation quotidienne du naturalisé musulman. Pour le Prépondérant, il y avait le Français de race et le Français d'acquisition. Et il était hors de question de les confondre et surtout de les traiter de la même manière.
- 61 Cette attitude crispée, ce refus de l'autre, car différent, allait engendrer une véritable tension. Juifs et musulmans naturalisés essayaient, à travers leurs journaux et associations, de sensibiliser les autorités coloniales à leur situation de citoyens français de second ordre. Ils multiplièrent les déclarations et manifestations de loyalisme envers la France. Mais rien n'y fit.
- 62 Les naturalisés tunisiens continuèrent à être méprisés. Ils étaient l'objet des railleries de la part du Français de souche, surtout lorsqu'ils cherchaient à adopter le genre de vie du colon et à se franciser en changeant par exemple de nom. Henri Trudon, le chantre de *La Tunisie Française*, ne cache pas son agacement, voire son indignation envers un naturalisé musulman qui avait choisi un nom français à la place du sien. Il écrit dans la livraison de son journal du mois d'avril 1930 ce qui suit :
- « Je sais bien qu'il se trouve en France des gens... qui voudraient que la naturalisation une fois décrétée, on ne puisse plus reconnaître un Français de race d'un Français nouvellement crée ; qu'en un mot le camouflage soit hermétique. Admissible pour les néo de race latine, cette théorie est révoltante pour les autres. »
- 63 Cette attitude conciliatrice envers les communautés chrétiennes établies en Tunisie et dont certains membres avaient acquis la nationalité française, n'étaient pas partagée par d'autres Français beaucoup plus attachés à « *l'âme française* ». Le Directeur du *Journal de Tunis* un Maltais naturalisé français, du nom de Portelli, s'attira les foudres de *La Voix Française*. Elle lui reprochait de « *se lancer imprudemment dans le journalisme, et d'attaquer des personnalités françaises.* »
- 64 C'est A. Morin qui signa une « réponse à M. Portelli » et dans laquelle il précise :
- « A nos yeux, M. Portelli est un étranger : un acte de naturalisation ne peut apporter à celui qui en bénéficie des éléments psychiques nouveaux, propres et particuliers à l'âme de la nation qu'il choisit. Sa qualité de naturalisé lui impose des devoirs et lui donne des droits. Mais son âme demeure ce qu'elle était : inchangée... Pour un naturalisé, à l'instar de M. Portelli, il n'y a qu'une attitude : rester neutre, étranger à toutes ces questions, attendre que ses enfants, pétris d'éducation française, soient en âge de réaliser la vocation paternelle. »¹⁸
- 65 Qu'il s'agisse de Juifs, de Musulmans ou même de « *Latins* » naturalisés, l'attitude des Prépondérants avait été à peu près la même : protéger son « *âme* » de Français de race, c'est-à-dire sa prépondérance ethnique, contre les assauts répétés de ces quelques milliers de naturalisés jugés inassimilables.
- 66 Les Juifs et Musulmans naturalisés étaient la cible privilégiée de leurs attaques. En réalité, ces « *Français d'acquisition* », présentés comme des usurpateurs, étaient perçus

comme des concurrents dans la colonie. Le Français de Tunisie défendait, avec force, ses intérêts et privilèges matériels. Il ne voulait pas les partager avec ceux qui avaient su tirer profit d'une politique de naturalisation imposée par la métropole et par des politiciens qui ignoraient tout de la réalité coloniale.¹⁹

- 67 C'est en termes violents que l'animateur de *L'Action Coloniale* dénonce cette politique et ses conséquences sur le moral du vrai Français. Le Français de souche, affirmait-il, n'était pas le « *Peppino, Mohamed ou Mardoché* » naturalisés en vertu de « *lois idiotes, établies par des ignorants des choses coloniales et même humaines.* » Cette politique était jugée blessante « *au cœur et pour toujours.* »²⁰
- 68 Bref, ces groupements politiques et même l'Administration coloniale refusaient les préoccupations statistiques, c'est-à-dire la menace démographique des Italiens et des Indigènes. Pour eux, la Régence ne devait s'ouvrir qu'aux Français de race, seuls capables de pérenniser la présence française dans cette contrée.

Conclusion

- 69 Au terme de cet exposé, on peut dire que l'image que se forgeait le Français de lui-même, était une image positive. Il était le « *bâtisseur* », l'être supérieur à l'Arabe, au Juif, à l'Italien, bref à l'Autre.
- 70 L'image que se faisait le Français de lui-même et de l'Autre, était une image construite, par rapport à d'autres groupes, vivant dans la Régence. À chaque groupe, était associé une sorte de schéma perceptif, un stéréotype, c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques que les membres d'une communauté s'attribuaient systématiquement à eux-mêmes ou attribuaient aux membres des autres groupes avec lesquels ils vivaient.
- 71 Les Français de Tunisie de souche, se percevaient comme liés par une interdépendance, dans la poursuite d'objectifs communs : assurer la prépondérance française en Tunisie, resserrer les liens qui unissaient la colonie française, préserver et entretenir l'harmonie au sein de la communauté, lutter contre l'étranger, l'Indigène et surtout l'intrus dans la famille française, etc. L'élaboration de cette image et la poursuite de ces buts se faisaient pour des raisons diverses, c'est-à-dire des enjeux, jugés importants. Parmi ces enjeux nous pouvons citer :

L'enjeu de l'identité

- 72 L'enjeu de l'identité ne pouvait passer que par le maintien, la protection et le développement de l'identité des individus qui forment la communauté ou le groupe. Cette communauté, ce groupe cherchaient à renforcer leur existence en tant qu'entité sociale. Les journaux, sur lesquels nous avons travaillé, orchestraient une véritable propagande qui se déployait sur des pages et des pages et qui mettait en avant les qualités ethniques du groupe, l'amour de la patrie, l'exaltation de la nation et du sentiment national, les pages d'histoire commune, les valeurs traditionnelles qu'il fallait protéger des intrus, etc.

La cohésion sociale du groupe

- 73 Ce second enjeu était aussi important que le premier. Les Français de Tunisie répétaient à longueur d'articles de presse et de discours la nécessité du maintien de la cohésion sociale et l'intégrité du groupe. Une véritable stratégie était mise sur pied pour rassembler et mobiliser les divers éléments de la communauté autour de points consensuels tels que : l'attachement à la patrie, l'extension et la protection des intérêts matériels dans la Régence, la politique de naturalisation, dangereuse pour le Français

de souche, etc. Bref, il fallait cimenter la nation en combattant l'éroussement, visible chez bon nombre de compatriotes, du « *sentiment de solidarité et d'union nationales et la désagrégation de leur esprit ethnique* »²¹

- 74 Cette perception de Soi et de l'Autre, éclaire, nous venons de le voir, les rapports entre les différentes communautés qui vivaient dans la Régence. Ces rapports étaient le plus souvent tendus suite à la discrimination quotidienne dans laquelle vivaient les colonisés. Elle permet aussi d'identifier les bases idéologiques des groupements politiques qui étaient fondées sur le racisme, l'antisémitisme et le mépris de tout qui n'était pas français.
- 75 Par leurs journaux, ils participaient et animaient le débat portant sur des sujets divers tels que la place du colon, Français de souche, et des autres dans la colonie, la distribution des lots de colonisation, la naturalisation, la scolarisation des enfants des musulmans, les revendications des nationalistes tunisiens, etc.
- 76 Leur idéologie et leur logique servaient à justifier et à légitimer leurs privilèges que les Juifs, les musulmans, les étrangers et les naturalisés mettaient en danger. Leur nervosité, la violence de leurs propos, leur agressivité et leurs attitudes étaient révélatrices, en fait, de leurs craintes de se voir dépossédés de leurs avantages et privilèges.

NOTES

1. - *L'Action Coloniale*, n° 5, 3 mai 1924, « Le Peuplement français ».
2. - *La Voix Française*, 18 mars 1920.
3. - *Ibid.*, 22 avril 1920, « La colonie en péril », par M. Durocher.
4. - *Le Réveil National*, 27 novembre 1937.
5. - *La Voix Française*, 28 novembre 1920, « La France colonisatrice », par A. Morin.
6. - *L'Action Coloniale*, 17 avril 1937, « La Question Coloniale ».
7. - *La Voix Française*, 28 novembre 1920, « La France colonisatrice ».
8. - *Idem.*
9. - *La Voix Française*, 18 mars 1920, « Les droits politiques aux indigènes », par N. Rimant.
10. - *L'Echo de France*, 29 mai 1932, « Israël a la tête chaude », par A. Zungler
11. - *Du Protectorat français à l'indépendance, souvenirs d'un témoin socialiste*, CMMC, Nice, 1976, pp. 20/21.
12. - *La Voix Française*, 31 octobre 1920, « L'Action juive en Tunisie », par A. Nicolai.
13. - *Le Réveil National*, 21 février 1937.
14. - Institut Supérieur du Mouvement National, Fonds de la Résidence, bobine 110, fols 469/470, rapport de police en date du 18 mai 1939.
15. - Dans le numéro du 15 mai 1932, le même journal reprochait aux sionistes de Tunisie de se solidariser « avec les Internationalistes de tout poil » et de souhaiter la victoire des forces de gauche aux élections de 1932. Les juifs sont donc priés de ne pas favoriser l'antisémitisme.

16. - Cité par Y. El Ghouli, *Naturalisation française et mouvement national*, CAR, Tunis, 1973, p.86.

17. Voir le n° du 24 juillet 1927.

18. - *La Voix Française*, 25 mars 1920.

19. - « ...la loi sur les naturalisations appliquée en Tunisie, lèse incontestablement les intérêts français, méfions-nous de cela. » Cf. *L'Action Coloniale*, 4 juin 1927, article signé G. Deymes.

20. - *Idem*.

21. - *La Voix Française*, 18 mars 1920, « La prépondérance française en péril », par A. Morin.

RÉSUMÉS

Dans les années 1920-1930, deux blocs se faisaient face : le bloc européen et le bloc autochtone. Chaque groupe cherchait à se définir et à développer ses revendications l'un par rapport à l'autre. C'est à travers l'étude de la presse que sera étudié le bloc des Français de Tunisie par l'intermédiaire de l'image que se faisaient les Français d'eux-mêmes et celle qu'ils avaient des autres communautés vivant dans la Régence.

In Tunisia as early as 1920-1930 two parties opposed each other : the european coalition and the autochthonal coalition. Each group looked for to became clear and to spread out his claims one with regard to the another. It is through press's study that the french coalition in Tunisia will be studied in order to lay hold the image they had from themselves just as the other communities living in the Regency.

INDEX

Mots-clés : image, autre, français de Tunisie, presse, revendications

AUTEUR

FAYÇAL EL GHOUL

Université de Tunis I